

Pour l'utilisateur

Notice d'utilisation



ecoTEC plus

Appareil de chauffage au gaz mural à condensation

BEfr

Éditeur/constructeur

Vaillant GmbH

Berghauser Str. 40 ■ D-42859 Remscheid
Telefon 021 91 18-0 ■ Telefax 021 91 18-28 10
info@vaillant.de ■ www.vaillant.de

 **Vaillant**

Sommaire

1	Sécurité.....	3	B	Identification et résolution des défauts.....	16
1.1	Mises en garde relatives aux opérations	3	C	Notice abrégée	17
1.2	Consignes générales de sécurité	3	Index	18	
1.3	Utilisation conforme de l'appareil.....	4			
1.4	Marquage CE.....	5			
2	Remarques relatives à la documentation.....	6			
2.1	Respect des documents applicables	6			
2.2	Conservation des documents	6			
2.3	Validité de la notice.....	6			
3	Description de l'appareil	6			
3.1	Numéro de série	6			
3.2	Structure de l'appareil.....	6			
3.3	Ouverture du volet avant	6			
3.4	Vue d'ensemble des éléments de commande.....	6			
3.5	Système d'information et d'analyse numérique (DIA)	7			
4	Utilisation	8			
4.1	Concept de commande	8			
4.2	Affichage de base	8			
4.3	Niveaux de commande	8			
5	Fonctionnement.....	9			
5.1	Choix de l'emplacement	9			
5.2	Mise en service de l'appareil	9			
5.3	Réglage de la température de départ du chauffage	10			
5.4	Réglage de la production d'eau chaude	10			
5.5	Désactivation des fonctions de l'appareil	11			
5.6	Protection de l'installation de chauffage contre le gel	12			
5.7	Relevé des messages de maintenance.....	12			
6	Dépannage	12			
6.1	Relevé des messages d'erreur.....	12			
6.2	Identification et résolution des défauts	12			
6.3	Résolution des problèmes d'allumage.....	12			
7	Fonctions auxiliaires	13			
7.1	Fonctions du menu	13			
7.2	Réglage de la langue.....	13			
8	Entretien et maintenance	13			
8.1	Conclusion d'un contrat de maintenance	13			
8.2	Entretien de l'appareil	14			
8.3	Contrôle de la conduite d'écoulement des condensats et de l'entonnoir d'évacuation	14			
9	Mise hors service.....	14			
9.1	Mise hors service définitive de l'appareil	14			
10	Recyclage et mise au rebut	14			
10.1	Mise au rebut de l'emballage.....	14			
10.2	Mise au rebut de l'appareil et des accessoires	14			
11	Garantie et service après-vente	14			
11.1	Garantie	14			
11.2	Service après-vente.....	14			
Annexe	15				
A	Vue d'ensemble de la structure des menus	15			



1 Sécurité

1.1 Mises en garde relatives aux opérations

Classification des mises en garde liées aux manipulations

Les mises en garde relatives aux manipulations sont graduées à l'aide de symboles associés à des mots-indicateurs, qui signalent le niveau de gravité du risque encouru.

Symboles d'avertissement et mots-indicateurs



Danger !

Danger de mort immédiat ou risque de blessures graves



Danger !

Danger de mort par électrocution



Avertissement !

Risque de blessures légères



Attention !

Risque de dommages matériels ou de menaces pour l'environnement

1.2 Consignes générales de sécurité

1.2.1 Installation par un installateur spécialisé uniquement

Seul un installateur spécialisé est habilité à procéder à l'installation, l'inspection, la maintenance et la réparation de l'appareil.

1.2.2 Risques en cas d'erreur de manipulation

Toute erreur de manipulation peut se traduire par une situation à risque imprévisible.

- ▶ Lisez attentivement cette notice.
- ▶ Pour toute opération au niveau de l'appareil, vous devez vous conformer aux avertissements et aux consignes générales de sécurité.
- ▶ Conformez-vous à toutes les prescriptions en vigueur lorsque vous manipulez l'appareil.

1.2.3 Danger de mort en cas de fuite de gaz

Il peut y avoir une fuite de gaz en cas d'erreur d'installation, de dommages, d'erreur de manipulation ou de local de montage inadapté, avec les risques d'intoxication et d'explosion que cela suppose.

En cas d'odeur de gaz dans les bâtiments :

- ▶ Évitez les pièces où règne une odeur de gaz.
- ▶ Si possible, ouvrez les portes et les fenêtres en grand pour créer des courants d'air.
- ▶ Évitez les flammes nues (par ex. briquet ou allumettes).
- ▶ Ne fumez pas.
- ▶ N'utilisez surtout pas d'interrupteur électrique, fiche de secteur, sonnette, téléphone ou autre interphone dans le bâtiment.
- ▶ Fermez le dispositif d'arrêt du compteur à gaz ou le dispositif de coupure principal.
- ▶ Si possible, fermez le robinet d'arrêt du gaz de l'appareil.
- ▶ Prévenez les habitants en les appelant ou en frappant à leur porte.

- ▶ Quittez le bâtiment.
- ▶ En cas de fuite audible du gaz, quittez immédiatement le bâtiment et empêchez toute personne d'entrer.
- ▶ Prévenez la police et les pompiers dès que vous avez quitté le bâtiment.
- ▶ Prévenez le service d'urgence du fournisseur de gaz avec un téléphone situé hors du bâtiment.

1.2.4 Danger de mort en cas d'obturation ou de fuite des conduites des gaz d'échappement

En cas d'erreur d'installation, de dommages, de manipulation ou de local de montage inadapté, il peut y avoir une fuite de gaz d'échappement, avec les risques d'intoxication que cela suppose.

- ▶ Il est interdit d'apporter des modifications à l'installation des gaz d'échappement dans son ensemble.

En cas d'odeur de gaz d'échappement dans les bâtiments :

- ▶ Ouvrez les portes et les fenêtres en grand pour créer des courants d'air.
- ▶ Éteignez l'appareil.
- ▶ Contactez votre société d'installation spécialisée.

1.2.5 Danger de mort en cas de fonctionnement avec l'habillage avant démonté

En cas de défaut d'étanchéité au niveau de l'appareil, il peut y avoir une fuite de gaz, avec les risques d'intoxication que cela suppose.

- ▶ N'utilisez pas l'appareil lorsque l'habillage avant n'est pas en place.

1.2.6 Danger de mort du fait des substances explosives et facilement inflammables

Risques de déflagration en cas de formation d'un mélange d'air et de gaz facilement inflammable.

- ▶ N'entrez pas/n'utilisez pas de produits explosifs ou facilement inflammables (par ex. essence, papier, peinture etc.) dans la pièce de montage de l'appareil.

1.2.7 Danger de mort en cas d'omission de dispositif de sécurité

Tout dispositif de sécurité manquant (par ex. soupape de sécurité, vase d'expansion) peut entraîner des brûlures mortelles ou d'autres blessures graves, notamment en cas d'explosion.

- ▶ Demandez à l'installateur spécialisé de vous montrer l'emplacement et le fonctionnement des dispositifs de sécurité.

1.2.8 Risques d'ébouillement avec l'eau chaude

Les points de puisage de l'eau chaude présentent un risque d'ébouillement si la température de l'eau est supérieure à 60 °C. Les enfants en bas âge et les personnes âgées peuvent également encourir un péril, même avec des températures plus faibles.

- ▶ Sélectionnez la température de sorte qu'elle ne présente de danger pour personne.



1.2.9 Risques de dommages matériels en cas d'entartrage sous l'effet d'une température excessive de l'eau chaude

Conditions: VCVW

Les appareils de production d'eau chaude sont exposés à un risque d'entartrage si la dureté de l'eau est supérieure à $3,57 \text{ mol/m}^3$.

- ▶ Ne réglez pas la température de l'eau chaude à plus de $50 \text{ }^\circ\text{C}$.

1.2.10 Modifications dans l'environnement immédiat de l'appareil

Toute modification dans l'environnement immédiat de l'appareil risque de présenter un danger pour la santé ou la vie de l'utilisateur ou d'un tiers, mais aussi de provoquer des dommages au niveau de l'appareil ou d'autres biens matériels.

- ▶ Vous ne devez en aucun cas désactiver les dispositifs de sécurité.
- ▶ Ne manipulez aucun dispositif de sécurité.
- ▶ Ne détériorez pas et ne retirez jamais les composants scellés de l'appareil. Seuls des installateurs agréés et le Service Après-Vente sont autorisés à modifier des composants scellés.
- ▶ N'effectuez aucune modification :
 - au niveau de l'appareil
 - au niveau des conduites d'arrivée de gaz, d'air, d'eau et des câbles électriques
 - au niveau de l'installation des gaz d'échappement
 - au niveau du système d'évacuation des condensats
 - au niveau de la soupape de sécurité
 - au niveau des conduites d'évacuation
 - au niveau des éléments de construction ayant une incidence sur la sécurité de fonctionnement de l'appareil

1.2.11 Risques de dommages sous l'effet du gel en cas de température ambiante insuffisante

Si la température ambiante réglée est insuffisante dans certaines pièces, certaines parties de l'installation de chauffage risquent de subir des dommages sous l'effet du gel.

- ▶ Il est impératif de se conformer aux consignes de protection antigel (→ page 12).

1.2.12 Risques de dommages sous l'effet du gel en cas de coupure d'alimentation

Certaines parties de l'installation de chauffage risquent d'être endommagées par le gel en cas de coupure de l'alimentation électrique.

- ▶ Demandez conseil à votre installateur spécialisé pour l'installation d'un groupe électrogène si vous souhaitez que votre appareil reste opérationnel en cas de coupure d'alimentation.

1.2.13 Dommages sous l'effet du gel en cas d'arrêt de l'appareil

Le produit risque de subir des dommages en cas de désactivation des dispositifs de protection antigel. Les dispositifs

de protection antigel ne sont actifs qu'à partir du moment où l'appareil est raccordé au secteur et sous tension.

- ▶ Ne débranchez pas l'appareil du secteur.
- ▶ Laissez l'interrupteur Marche/arrêt en position « Marche ».
- ▶ Laissez le robinet d'arrêt du gaz ouvert.

1.2.14 Risques de corrosion en présence de produits chimiques dans l'air de combustion ou l'air ambiant

Les aérosols, les solvants, les détergents chlorés, les peintures, les colles, les produits ammoniacués, les poussières et autres risquent, dans des conditions défavorables, de provoquer un phénomène de corrosion au niveau de l'appareil et de la sortie des gaz brûlés.

- ▶ Il est interdit d'utiliser ou d'entreposer des aérosols, solvants, détergents chlorés, peintures, colles etc. à proximité de l'appareil.
- ▶ En cas d'utilisation de l'appareil dans des locaux professionnels, par ex. salon de coiffure, atelier de peinture, de menuiserie ou entreprise de nettoyage, utilisez un local de montage distinct, de sorte que l'air de combustion qui alimente l'appareil soit bien exempt de produits chimiques.

1.2.15 Risques de blessures et de dommages matériels en cas de maintenance ou de réparation négligée ou non conforme !

Une maintenance négligée ou non conforme peut altérer la sécurité de fonctionnement de l'appareil.

- ▶ Sollicitez immédiatement une intervention en cas d'anomalie ou de dommages présentant un risque pour la sécurité.
- ▶ Ne tentez jamais d'effectuer vous-même des travaux de maintenance ou de réparation de votre appareil.
- ▶ Confiez ces tâches à un installateur agréé.
- ▶ Conformez-vous aux intervalles de maintenance prescrits.

1.3 Utilisation conforme de l'appareil

Une utilisation incorrecte ou non conforme peut entraîner des blessures ou mettre en danger la vie de l'utilisateur comme d'un tiers, endommager l'appareil ou engendrer d'autres dommages matériels.

Cet appareil n'est pas prévu pour des personnes (y compris les enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou intellectuelles sont limitées, ou ne disposant pas de l'expérience ou des connaissances nécessaires, à moins qu'elles ne l'utilisent sous la surveillance d'une personne responsable de leur sécurité ou qu'elles aient reçu des instructions de sa part pour utiliser l'appareil.

Veillez à ne pas laisser les enfants sans surveillance, car ils ne doivent en aucun cas jouer avec l'appareil.

Cet appareil est un générateur de chaleur spécialement conçu pour les installations de chauffage central à eau chaude fonctionnant en circuit fermé et la production d'eau chaude.

L'utilisation conforme de l'appareil suppose :



- le respect des notices d'utilisation, d'installation et de maintenance de l'appareil ainsi que des autres éléments de l'installation
- le respect de toutes les conditions d'inspection et de maintenance qui figurent dans les notices.

Toute utilisation autre que celle décrite dans la présente notice ou au-delà du cadre stipulé dans la notice sera considérée comme non conforme.

Toute utilisation directement commerciale et industrielle sera également considérée comme non conforme.

L'utilisation de l'appareil au sein de véhicules tels que des camping-cars ou des caravanes est réputée non conforme.

Les unités installées à demeure et dépourvues de roues (installations fixes) ne sont pas considérées comme étant des véhicules.

1.4 Marquage CE



Le marquage CE atteste que les appareils satisfont aux exigences de base des directives applicables conformément à la plaque signalétique.

2 Remarques relatives à la documentation

2 Remarques relatives à la documentation

2.1 Respect des documents applicables

- ▶ Il est impératif de se conformer à toutes les notices d'utilisation qui accompagnent les autres composants de l'installation.

2.2 Conservation des documents

- ▶ Conservez cette notice ainsi que tous les autres documents applicables en vue d'une utilisation ultérieure, mais veillez à ne pas les laisser sur ou à l'intérieur de l'appareil.

2.3 Validité de la notice

Cette notice s'applique exclusivement aux appareils de chauffage suivants (désignés par la mention « appareil ») :

Modèles et références d'articles ecoTEC plus

VC BE 126/5-5	0010014232
VC BE 206/5-5	0010011628
VC BE 306/5-5	0010011630
VC BE 376/5-5	0010011631
VCW BE 296/5-5	0010011632
VCW BE 346/5-5	0010011633
VCW BE 376/5-5	0010011634

La référence d'article de l'appareil figure dans le numéro de série (→ page 6).

3 Description de l'appareil

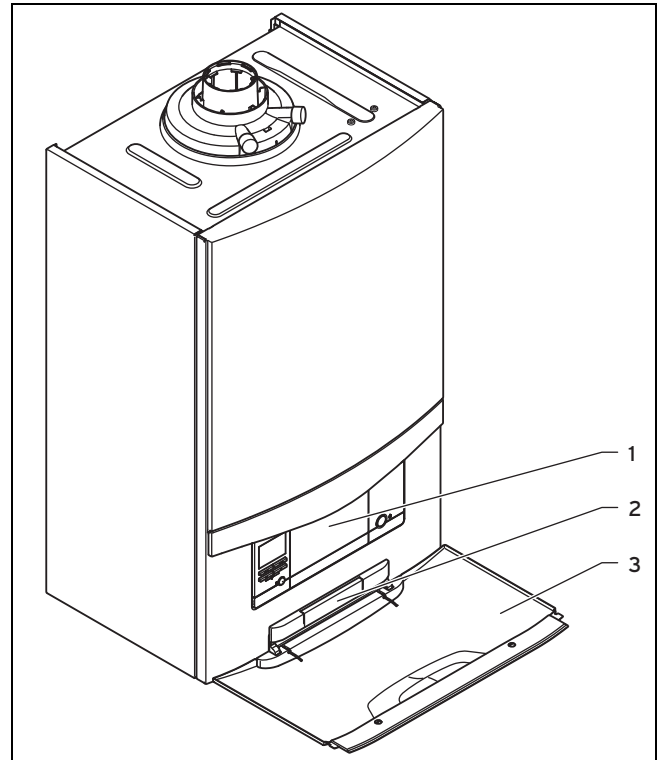
3.1 Numéro de série

La chaîne comprise entre les 7e et 16e caractères du numéro de série correspond à la référence d'article.

Le numéro de série se trouve sur une plaque située sous le volet avant, en bas de l'appareil, dans une pochette plastique. Vous pouvez aussi le faire apparaître à l'écran, en sélectionnant l'option « Afficher le numéro de série et la référence article » (→ page 13).

3.2 Structure de l'appareil

Vue avant

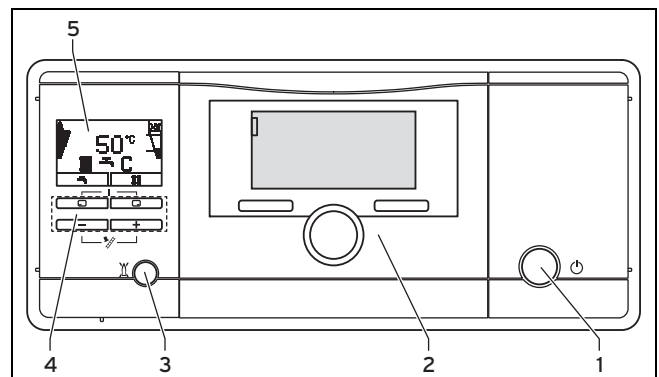


- 1 Éléments de commande
- 2 Plaque avec numéro de série à l'arrière
- 3 Volet avant

3.3 Ouverture du volet avant

1. Mettez la main dans la poignée encastrée du volet avant.
2. Tirez le volet avant vers le bas.

3.4 Vue d'ensemble des éléments de commande



- 1 Touche Marche/arrêt
- 2 Régulation intégrée (option)
- 3 Touche de réinitialisation
- 4 Touches de commande
- 5 Écran

Système d'information et d'analyse numérique (DIA) composé des éléments suivants :

- 3 Touche de réinitialisation
- 4 Touches de commande
- 5 Écran

3.5 Système d'information et d'analyse numérique (DIA)

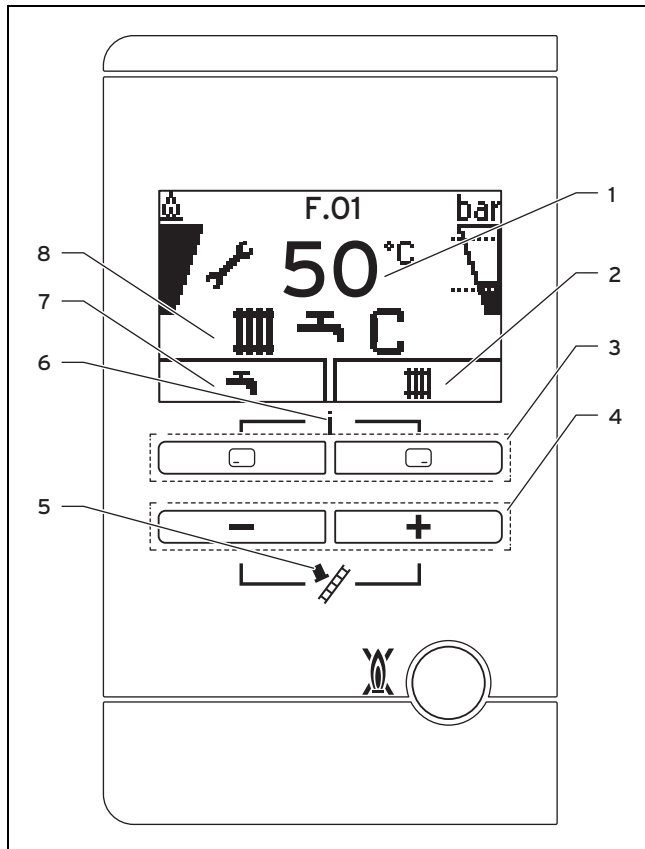
Cet appareil est équipé d'un système d'information et d'analyse numérique (système DIA). Ce système indique l'état de service de l'appareil et aide à remédier aux anomalies de fonctionnement.

L'écran s'allume lorsque

- vous allumez l'appareil ou
- vous appuyez sur une touche du système DIA alors que l'appareil est sous tension. La pression sur une touche ne déclenche donc aucune fonction dans un premier temps.

L'écran s'éteint au bout d'une minute si aucune touche n'est actionnée.

Éléments de commande du système DIA



- | | | | |
|---|--|---|--|
| 1 | Température de départ du chauffage actuelle, pression de remplissage de l'installation de chauffage, mode de fonctionnement, code d'erreur ou informations complémentaires | 4 | Touches et |
| 2 | Fonction actuelle de la touche de sélection droite | 5 | Mode Ramonage (réservé au ramoneur uniquement !) |
| 3 | Touches de sélection gauche et droite | 6 | Accès au menu des informations complémentaires |
| 8 | Mode de fonctionnement actif | 7 | Fonction actuelle de la touche de sélection gauche |

3.5.1 Symboles affichés

Symbole	Signification	Explication
	Fonctionnement correct du brûleur	Brûleur en marche

Symbole	Signification	Explication
	Taux de modulation momentané du brûleur	
	Pression de remplissage momentanée de l'installation de chauffage Les pointillés délimitent la plage admissible.	<ul style="list-style-type: none"> – Affichage fixe : pression de remplissage dans la plage admissible – Affichage clignotant : pression de remplissage en dehors de la plage admissible
	Mode chauffage actif	<ul style="list-style-type: none"> – Affichage fixe : demande de chaleur en mode chauffage – Affichage clignotant : brûleur en marche en mode chauffage
	Production d'eau chaude active	<ul style="list-style-type: none"> – Affichage fixe : mode de puisage, brûleur en marche auparavant – Affichage clignotant : brûleur en marche en mode de puisage
	Mode de chauffage actif	<ul style="list-style-type: none"> – Affichage fixe : mode de chauffage actif – Affichage clignotant : mode de chauffage actif, brûleur en marche
	Maintenance requise	Informations relatives aux messages de maintenance du « moniteur système ».
	Mode été actif Mode chauffage désactivé	
	Temps de coupure du brûleur actif	Prévention des alternances marche/arrêt trop fréquentes (pour augmenter la longévité de l'appareil).
	Défaut dans l'appareil F.XX	Affichage à la place de l'affichage de base, avec texte explicatif le cas échéant.



4 Utilisation

4 Utilisation

4.1 Concept de commande

L'appareil s'utilise à l'aide des touches de sélection et des touches Plus/Moins.

Les deux touches de sélection sont des touches dites programmables, qui peuvent être affectées à diverses fonctions.

Si, depuis l'« affichage de base » (→ page 8) par exemple, vous appuyez sur la touche de sélection gauche , la fonction actuelle bascule de  (température ECS) à **Retour**.

Si vous appuyez sur  :

- vous accédez directement au réglage de la température de l'eau chaude sanitaire
- vous annulez la modification de la valeur de réglage ou l'activation du mode de fonctionnement
- vous accédez au niveau de sélection immédiatement supérieur dans le menu.

Si vous appuyez sur  :

- vous accédez directement au réglage de la température de départ du chauffage, à la pression de remplissage de l'installation de chauffage ou à l'activation du mode de chauffage
- vous validez une valeur de réglage ou vous activez un mode de fonctionnement
- vous accédez au niveau de sélection immédiatement inférieur dans le menu.

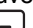
Si vous appuyez simultanément sur  +  :

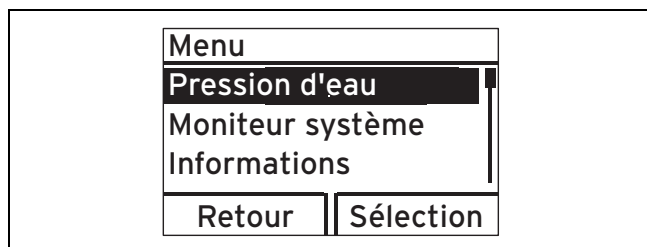
- vous accédez au menu (→ page 13).

Si vous appuyez sur  ou  :

- vous parcourez les différentes entrées du menu,
- vous augmentez ou vous réduisez la valeur de réglage sélectionnée.

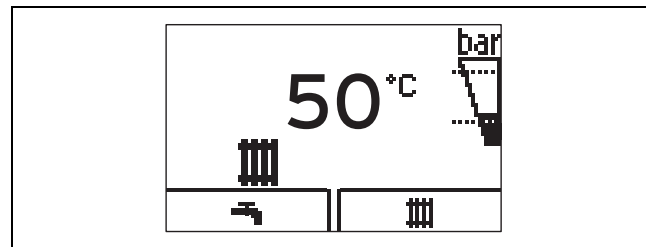
Les valeurs réglables sont systématiquement des valeurs clignotantes à l'écran.

Toute modification d'une valeur doit être validée. Le nouveau réglage n'est enregistré qu'après validation. La touche  permet d'interrompre une opération à tout moment. Si vous n'actionnez aucune touche pendant 15 minutes, l'écran revient à l'affichage de base.



Un objet sélectionné, et donc mis en surbrillance, apparaît en lettres claires sur fond sombre.


4.2 Affichage de base



L'affichage de base de l'écran indique l'état de service actuel de l'appareil. Si vous appuyez sur une touche de sélection, la fonction activée apparaît à l'écran.

Les fonctions disponibles varient selon qu'il y a un régulateur raccordé à l'appareil ou non.

Pour revenir à l'affichage de base :

- appuyez sur  pour quitter le niveau de sélection
- n'actionnez aucune touche pendant 15 minutes.

En présence d'une anomalie, l'affichage de base cède la place à un message d'erreur.

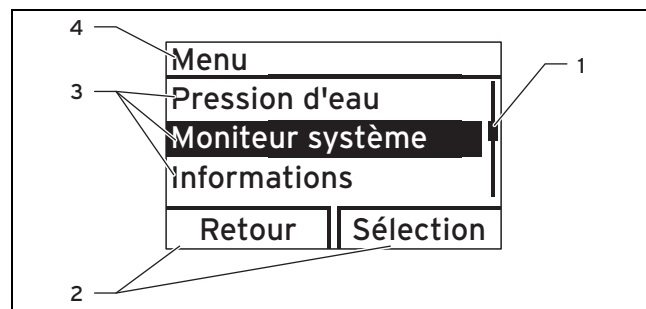
4.3 Niveaux de commande

L'appareil présente deux niveaux de commande.

Le niveau de commande de l'utilisateur regroupe les principales informations et offre des possibilités de réglage qui ne nécessitent pas de connaissances préalables particulières.

Le niveau de commande pour l'installateur spécialisé nécessite des connaissances bien spécifiques. C'est pourquoi il est protégé par un code d'accès. Il permet à l'installateur de définir les paramètres propres à l'installation.

4.3.1 Structure du menu



- | | |
|---|---|
| 1 | Barre de défilement (visible uniquement en présence de plusieurs options qui ne peuvent pas s'afficher simultanément à l'écran) |
| 2 | Fonction actuelle des touches de sélection droite et gauche (fonction programmable) |
| 3 | Liste du niveau de sélection |
| 4 | Nom du niveau de sélection |

Le menu se compose de deux niveaux de sélection.



Remarque

Le chemin qui figure au début d'une section indique comment accéder à la fonction en question, par ex. **Menu** → **Informations** → **Contact**.

Vous trouverez une vue d'ensemble de la structure des menus dans l'annexe à la notice d'utilisation (→ page 15).

5 Fonctionnement

5.1 Choix de l'emplacement

5.1.1 Protection de type armoire

La conception de la protection de type armoire de l'appareil est soumise à des prescriptions particulières.

Si vous souhaitez monter une protection de type armoire pour votre appareil, adressez-vous à une société d'installation agréée. Ne procédez en aucun cas vous-même à l'habillage de votre appareil.

5.2 Mise en service de l'appareil

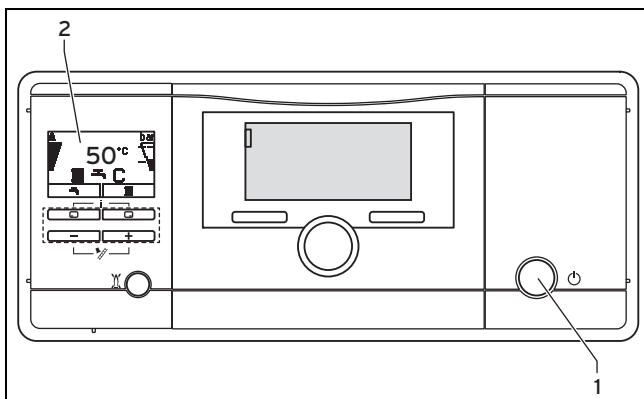
5.2.1 Ouverture des dispositifs d'arrêt

1. L'installateur spécialisé qui a procédé à l'installation de l'appareil peut vous montrer l'emplacement et le fonctionnement des dispositifs d'arrêt.
2. Ouvrez le robinet d'arrêt du gaz à fond.
3. Assurez-vous que les robinets de maintenance pour le départ et le retour de l'installation de chauffage sont bien ouverts le cas échéant.

Conditions: VCW

- Ouvrez le robinet d'arrêt d'eau froide. Vous pouvez aussi ouvrir un robinet d'eau chaude pour vérifier qu'il y a bien de l'eau qui s'écoule.

5.2.2 Mise en marche de l'appareil



- Appuyez sur la touche Marche/arrêt (1).
 - ◁ Une fois l'appareil allumé, l'écran (2) fait apparaître l'« affichage de base » (→ page 8).

5.2.3 Contrôle de la pression de remplissage de l'installation de chauffage



Remarque

Pour que l'installation ne puisse pas fonctionner avec une quantité d'eau trop faible et par conséquent éviter les éventuels dommages que cela peut entraîner, l'appareil est équipé d'un capteur de pression et d'un indicateur numérique de la pression.


Pour un fonctionnement irréprochable de l'installation de chauffage, la pression de remplissage à froid doit être comprise entre 0,1 MPa et 0,2 MPa (1,0 bar et 2,0 bar). Elle doit donc être située entre les deux lignes en pointillés du diagramme en barres.

Si l'installation de chauffage alimente plusieurs étages, il peut s'avérer nécessaire d'établir une pression de remplissage supérieure. Demandez conseil à votre installateur spécialisé.

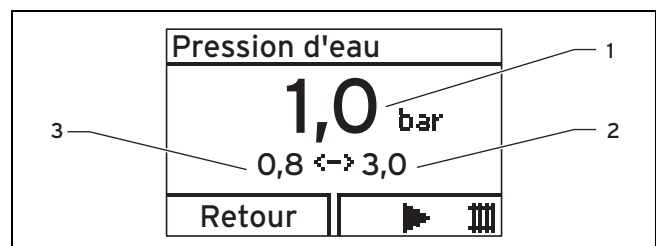



Remarque

Si la pression descend en dessous de 0,08 MPa (0,8 bar), le diagramme en barres de droite et la pression de remplissage actuelle se mettent à clignoter.

Le symbole  s'affiche également au bout d'une minute env.

Si la pression de remplissage de l'installation de chauffage descend en dessous de 0,05 MPa (0,5 bar), l'appareil s'éteint. L'écran affiche alternativement le message d'erreur F.22 et la pression de remplissage actuelle.



- | | |
|------------------------------------|------------------------------------|
| 1 Pression de remplissage actuelle | 3 Pression de remplissage minimale |
| 2 Pression de remplissage maximale | |
1. Appuyez deux fois sur la touche .
 - ◁ L'écran affiche alors la valeur de la pression de remplissage actuelle (1) ainsi que la pression de remplissage minimale (3) et maximale (2).
 2. Si la pression de remplissage est trop basse, ajoutez de l'eau.
 - ◁ Dès que vous avez ajouté suffisamment d'eau, ce message disparaît automatiquement au bout de 20 secondes environ.
 3. En cas de chute de pression fréquente, essayez de déterminer l'origine des fuites d'eau de chauffage et d'y remédier. Contactez pour cela votre installateur spécialisé.

5 Fonctionnement

5.2.4 Remplissage de l'installation de chauffage

Pour: Belgique



Attention !

Risques de dommages si l'eau de chauffage est très calcaire, corrosive ou qu'elle contient des produits chimiques !

Une eau du robinet inadaptée risque d'endommager les joints et les membranes, de boucher les composants hydrauliques, aussi bien dans l'appareil que dans l'installation de chauffage, ou encore de provoquer des bruits.

- ▶ Vous devez systématiquement utiliser une eau de chauffage adaptée pour l'installation de chauffage.
- ▶ En cas de doute, demandez conseil à votre installateur spécialisé.

1. Demandez à un installateur spécialisé où se trouve le robinet de remplissage.
2. Raccordez le robinet de remplissage à la source d'alimentation en eau de chauffage (robinet d'eau froide dans la mesure du possible), comme vous l'a indiqué l'installateur spécialisé.
3. Ouvrez tous les robinets des radiateurs (robinets thermostatiques) de l'installation de chauffage.
4. Ouvrez le robinet d'eau froide.
5. Ouvrez lentement le robinet de remplissage.
6. Remplissez l'installation d'eau jusqu'à ce que la pression de remplissage requise soit atteinte.
7. Fermez le robinet d'eau froide.
8. Purgez tous les radiateurs.
9. Ensuite, contrôlez la pression de remplissage indiquée à l'écran.
10. Ajoutez de l'eau si nécessaire.
11. Fermez le robinet de remplissage.
12. Retournez dans l'« affichage de base » (→ page 8).

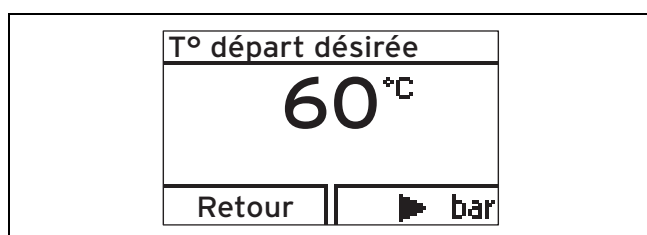
5.3 Réglage de la température de départ du chauffage

5.3.1 Réglage de la température de départ du chauffage (sans régulateur)



Remarque

Si l'appareil n'est pas raccordé à un régulateur externe ou interne, procédez comme suit pour régler la température de départ du chauffage.



1. Appuyez sur la touche (🚰).

◁ La valeur désirée pour la température de départ du chauffage apparaît à l'écran.

2. Modifiez la température de départ du chauffage avec ou .
3. Validez la modification avec (Ok).



Remarque

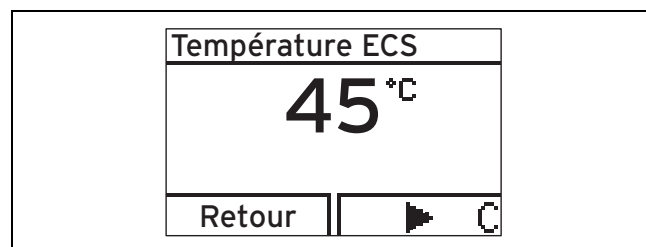
Il est possible que l'installateur spécialisé ait plafonné la température maximale que vous pouvez régler.

5.3.2 Réglage de la température de départ du chauffage (avec régulateur)

- ▶ Si votre appareil de chauffage est équipé d'un régulateur climatique avec sonde extérieure ou d'un réglage de la température ambiante, vous devez régler la température de départ du chauffage de votre appareil de chauffage sur la valeur maximum.
- ◁ La température de départ du chauffage réelle sera automatiquement ajustée par le régulateur.

5.4 Réglage de la production d'eau chaude

5.4.1 Réglage de la température d'eau chaude



1. Appuyez sur la touche (🚰).
 - ◁ La température désirée pour l'eau chaude sanitaire qui a été réglée clignote à l'écran.
2. Modifiez la température d'eau chaude avec ou .
3. Validez la modification avec (Ok).



Remarque

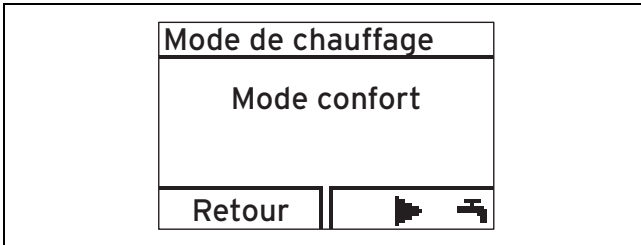
En présence d'un régulateur raccordé à l'installation, réglez la température d'eau chaude sanitaire de l'appareil de chauffage sur la température maximale, afin de pouvoir régler la température de l'eau chaude par le biais du régulateur.

5.4.2 Activation et désactivation du mode confort ECS



Remarque

Le mode confort ECS permet d'obtenir immédiatement de l'eau chaude à la température souhaitée, sans attendre qu'elle monte en température.



1. Appuyez sur la touche ().
2. Appuyez sur la touche ().

 - ◁ La mention **Mode confort** ou **Mode réduit** clignote à l'écran.

3. Pour activer ou désactiver le mode confort ECS, utilisez ou .
4. Validez la modification avec (**Ok**).

 - ◁ Si le mode confort ECS a été activé, le symbole apparaît sur l'affichage de base. Si le mode confort ECS a été désactivé, le symbole disparaît de l'affichage de base.

5.4.3 Activation du ballon à stratification

Pour: VCW avec ballon d'eau chaude sanitaire actoSTOR

Pour pouvoir activer un autre ballon à stratification **actoSTOR**, il faut d'abord activer la charge du ballon au niveau de l'appareil.

- ▶ Pour ce faire, activez le mode confort ECS (Activation et désactivation du mode confort ECS (→ page 10)).
 - ◁ Le symbole apparaît à l'écran.
- ▶ Réglez la température de l'eau chaude sanitaire.

Conditions: Charge du ballon activée

- Température d'eau chaude: 50 ... 65 °C



Danger ! Risques de brûlures !

Les appareils mettent en œuvre une protection antilégionellose automatique : si la température du ballon à stratification descend en deçà de 50 °C pour une durée de 24 heures, elle est portée ponctuellement à 70 °C.

- ▶ Attention, l'eau qui s'écoule du robinet risque d'être très chaude.

- ▶ Si vous souhaitez désactiver la fonction « Protection antilégionellose », demandez conseil à votre installateur spécialisé.
- ▶ Si vous voulez désactiver la charge du ballon, désactivez le mode confort ECS Activation et désactivation du mode confort ECS (→ page 10).

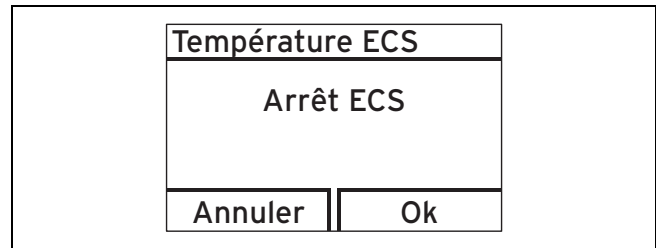
Conditions: Charge du ballon désactivée

- Température d'eau chaude: 35 ... 65 °C
- ◁ Le ballon n'est pas maintenu à température. L'appareil se met en marche en cas de puisage d'eau chaude et fait alors office de chauffe-eau instantané.

5.5 Désactivation des fonctions de l'appareil

5.5.1 Désactivation de la production d'eau chaude

Pour: VC avec ballon



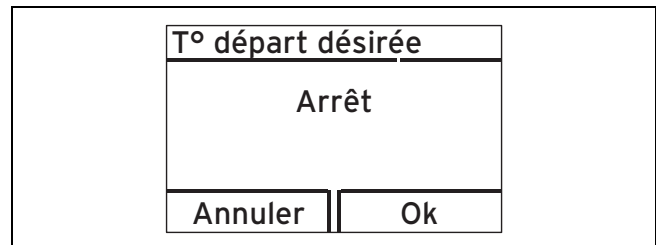
1. Pour désactiver la charge du ballon tout en laissant le mode de chauffage actif, appuyez sur ().

 - ◁ La température d'eau chaude sanitaire qui a été réglée clignote à l'écran.

2. Utilisez pour régler la température de l'eau chaude sanitaire sur **Arrêt ECS**.
3. Validez la modification avec **Ok**.

 - ◁ La charge du ballon est alors désactivée. Seule la fonction de protection antigel du ballon reste active.

5.5.2 Désactivation du mode de chauffage (mode Été)



1. Pour couper le chauffage en été tout en laissant la production d'eau chaude activée, appuyez sur ().

 - ◁ La valeur de température de départ du chauffage apparaît à l'écran.

2. Utilisez pour régler la température de départ du chauffage sur **Arrêt**.
3. Validez la modification avec (**Ok**).

 - ◁ Le mode de chauffage est alors désactivé. Le symbole apparaît à l'écran.

5.5.3 Mise hors service provisoire de l'appareil



Attention ! Risques de dommages matériels sous l'effet du gel !

Les dispositifs de protection antigel et de surveillance ne fonctionnent que si l'appareil est raccordé au secteur, qu'il est bien allumé (touche Marche/arrêt) et que le robinet d'arrêt du gaz est ouvert.

- ▶ Une mise hors service provisoire de l'appareil ne peut être effectuée qu'en l'absence de risque de gel.

6 Dépannage

- ▶ Pour éteindre l'appareil, appuyez sur la touche Marche/arrêt.

◀ Lorsque le produit s'arrête, l'écran s'éteint.

En cas de mise hors service prolongée (durant les vacances par ex.), fermez également le robinet d'arrêt du gaz et le robinet d'arrêt d'eau froide si vous disposez d'un appareil combiné.

5.6 Protection de l'installation de chauffage contre le gel

5.6.1 Fonction de protection antigel



Attention !

Risques de dommages matériels sous l'effet du gel !

La fonction de protection antigel ne peut pas garantir une circulation dans toute l'installation de chauffage. Certaines parties de l'installation de chauffage peuvent donc être exposées au gel et subir des dommages.

- ▶ En cas d'absence par temps froid, veillez à ce que l'installation de chauffage reste en service et que les pièces soient suffisamment chauffées.



Remarque

Pour que les dispositifs de protection contre le gel restent opérationnels, vous devez utiliser le régulateur pour allumer et éteindre l'appareil, si votre installation est équipée d'un régulateur.


Si la température de départ du chauffage descend en deçà de 5 °C alors que la touche Marche/arrêt est en position Marche, l'appareil se déclenche et chauffe l'eau qui circule, aussi bien au niveau du chauffage que de la production d'eau chaude (le cas échéant) jusqu'à ce qu'elle atteigne une température de 30 °C environ.

5.6.2 Vidange de l'installation de chauffage

En cas d'arrêt particulièrement prolongé, il est possible de protéger l'installation de chauffage et l'appareil du gel en les vidangeant intégralement.

- ▶ Pour cela, adressez-vous à un installateur spécialisé.

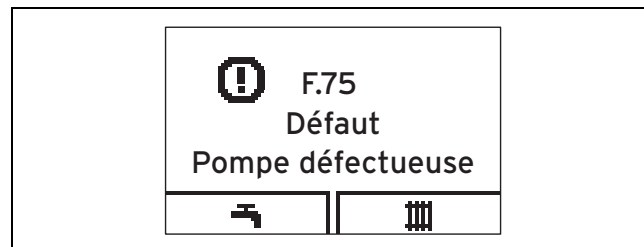
5.7 Relevé des messages de maintenance

Le symbole  apparaît à l'écran lorsqu'une visite de maintenance est nécessaire.

- ▶ Pour cela, adressez-vous à un installateur spécialisé.
 - ◀ L'appareil n'est pas en mode de défaut et fonctionne normalement.
- ▶ Si la pression d'eau se met à clignoter simultanément, il suffit d'ajouter de l'eau.
- ▶ Pour obtenir des informations plus détaillées sur ce qui a provoqué l'apparition du symbole de maintenance, utilisez le « moniteur système » (→ page 13).

6 Dépannage

6.1 Relevé des messages d'erreur



Les messages d'erreur sont prioritaires sur tous les autres affichages et se substituent à l'affichage de base à l'écran. Si plusieurs défauts surviennent simultanément, ils s'affichent en alternance pendant deux secondes.

- ▶ Si votre appareil affiche un message d'erreur, adressez-vous à un installateur spécialisé.
- ▶ Pour obtenir des informations plus détaillées sur l'état de votre appareil, utilisez le « moniteur système » (→ page 13).

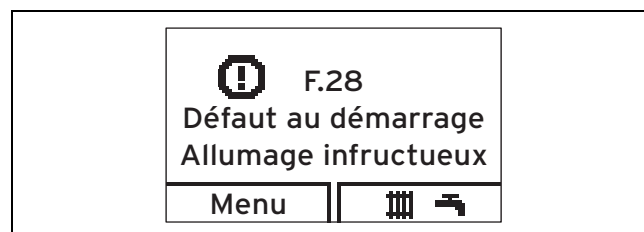
6.2 Identification et résolution des défauts

- ▶ En cas de problème de fonctionnement de l'appareil, vous pouvez contrôler vous-même certains points à l'aide du tableau en annexe.

Identification et résolution des défauts (→ page 16)

- ▶ Si l'appareil ne fonctionne pas correctement alors que vous avez contrôlé les points indiqués dans le tableau, contactez un installateur spécialisé pour qu'il remédie au défaut.

6.3 Résolution des problèmes d'allumage



Si le brûleur ne s'allume pas au bout de cinq tentatives, l'appareil ne démarre pas et se met en mode de « défaut ». Le défaut est signalé à l'écran par le biais du code d'erreur F.28 ou F.29.

Il faut réinitialiser l'appareil manuellement pour qu'il relance un allumage automatique.

- ▶ Vérifiez que le robinet d'arrêt du gaz est bien ouvert.
- ▶ Pour réinitialiser l'appareil, appuyez sur la touche de réinitialisation.
- ▶ Si le problème d'allumage n'est pas résolu au bout de trois tentatives de réinitialisation, adressez-vous à un installateur spécialisé.

7 Fonctions auxiliaires

7.1 Fonctions du menu

7.1.1 Pression de remplissage de l'installation de chauffage

Menu → Pression d'eau

Il est possible d'afficher précisément la pression de remplissage ainsi que les pressions de remplissage minimale et maximale admissibles.

7.1.2 Moniteur système (codes d'état)

Menu → Moniteur système

Le moniteur système permet de consulter l'état actuel de l'appareil.

Code d'état	Signification
	Affichages en mode de chauffage
S.00	Mode chauffage Aucune demande
S.02	Mode chauffage Démar. de la pompe
S.03	Mode chauffage Allumage du brûleur
S.04	Mode chauffage Brûleur allumé
S.06	Mode chauffage Réduc. de la ventil.
S.07	Mode chauffage Circulation
S.08	Chauffage Temps restant xx min
	Affichages en mode ECS
S.10	Demande d'eau chaude sanitaire du capteur à turbine
S.14	Mode ECS Brûleur allumé
	Affichages en mode charge du ballon
S.20	Demande eau chaude
S.22	Mode ECS Pompe en marche
S.24	Mode ECS Brûleur allumé
	Cas particuliers
S.31	Pas de demande Mode Été
S.34	Mode chauffage Protection antigel
S.40	Mode Confort Protection active

7.1.3 Contact de l'installateur spécialisé

Menu → Informations → Contact

Cette option permet de relever le numéro de téléphone de l'installateur spécialisé, à condition qu'il l'ait paramétré au moment de l'installation.

7.1.4 Numéro de série et référence d'article

Menu → Informations → Numéro de série

Cette option permet de relever le numéro de série de l'appareil.

La référence d'article figure à la deuxième ligne.

7.1.5 Réglage du contraste de l'écran

Menu → Informations → Contraste écran

Utilisez cette option pour régler le contraste et optimiser la lisibilité de l'écran.

7.1.6 Reset compt. brûleur (réinitialisation du temps de coupure du brûleur)

Menu → Reset compt. brûleur

L'installateur spécialisé se sert de cette fonction dans le cadre de la maintenance.

7.1.7 Accès au niveau technicien



Attention !




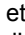


Risques de dommages matériels en cas d'erreur de manipulation !

Tout réglage incorrect au niveau réservé à l'installateur (Accès technicien) risque de provoquer des dommages au niveau de l'installation de chauffage.

- Seuls les installateurs spécialisés sont habilités à utiliser le niveau « Accès technicien ».



7.2 Réglage de la langue

Pour changer la langue :

- Pressez **et maintenez** les touches  et  **en même temps**.
- Appuyez **aussi** brièvement sur la touche de réinitialisation.
- **Maintenez les touches**  et  enfoncées jusqu'à ce que l'écran fasse apparaître l'affichage de réglage de la langue.
- Sélectionnez la langue de votre choix avec  ou .
- Validez avec **(Ok)**.
- Une fois la langue correctement réglée, validez une nouvelle fois avec **(Ok)**.



Remarque

Si vous réglez la mauvaise langue par erreur, procédez comme indiqué ci-dessus pour la rectifier. Faites défiler les options avec  ou , jusqu'à ce que la langue qui convient apparaisse.

8 Entretien et maintenance

8.1 Conclusion d'un contrat de maintenance

Seules une inspection annuelle et une maintenance bisannuelle, réalisées dans les règles de l'art par un installateur spécialisé, permettent de garantir la disponibilité et la sécurité, la fiabilité et la longévité de l'appareil.

Une maintenance régulière garantit un rendement optimal et un fonctionnement économique de l'appareil.

Nous vous recommandons de conclure un contrat d'entretien et de maintenance.

9 Mise hors service

8.2 Entretien de l'appareil



Attention !

Risques de dommages matériels sous l'effet de détergents inadaptés !

Un détergent inadapté risque d'endommager l'habillage, les éléments de robinetterie ou les éléments de commande.

- ▶ N'utilisez pas d'aérosol, de produit abrasif, de produit vaisselle, de détergent solvanté ou chloré.

- ▶ Nettoyez l'habillage de votre appareil à l'aide d'un chiffon humecté d'eau savonneuse.

8.3 Contrôle de la conduite d'écoulement des condensats et de l'entonnoir d'évacuation

1. Vérifiez régulièrement que la conduite d'écoulement des condensats et l'entonnoir d'évacuation ne présentent pas de problème visible ou perceptible au toucher.
2. En cas de problème, faites intervenir un installateur spécialisé, qui se chargera de rétablir un écoulement normal.

9 Mise hors service

9.1 Mise hors service définitive de l'appareil

- ▶ Confiez la mise hors service définitive de l'appareil à un installateur spécialisé.

10 Recyclage et mise au rebut

10.1 Mise au rebut de l'emballage

Confiez la mise au rebut de l'emballage à l'installateur spécialisé qui a installé l'appareil.

10.2 Mise au rebut de l'appareil et des accessoires

- ▶ L'appareil et ses accessoires ne doivent pas être jetés avec les déchets ménagers.
- ▶ Assurez-vous que l'appareil et tous les accessoires sont bien mis au rebut dans les règles.
- ▶ Conformez-vous à toutes les prescriptions en vigueur.

11 Garantie et service après-vente

11.1 Garantie

La période de garantie des produits Vaillant s'élève à 2 ans omnium contre tous les défauts de matériaux et les défauts de construction à partir de la date de facturation. La garantie est d'application pour autant que les conditions suivantes soient remplies:

1. L'appareil doit être installé par un professionnel qualifié qui, sous son entière responsabilité, aura veillé à respecter les normes et réglementations en vigueur pour son installation.
2. Seuls les techniciens d'usine Vaillant sont habilités à effectuer les réparations ou les modifications apportées à un appareil au cours de la période de garantie afin que celle-ci reste d'application. Si d'aventure une pièce non d'origine devait être montée dans un de nos appareils, la garantie Vaillant se verrait automatiquement annulée.
3. Afin que la garantie puisse prendre effet, la fiche de garantie dûment complète, signée et affranchie doit nous être retournée au plus tard quinze jours après l'installation!

La garantie n'est pas d'application si le mauvais fonctionnement de l'appareil serait provoqué par un mauvais réglage, par l'utilisation d'une énergie non adéquate, par une installation mal conçue ou défectueuse, par le non-respect des instructions de montage jointes à l'appareil, par une infraction aux normes relatives aux directives d'installation, de types de locaux ou de ventilation, par négligence, par surcharge, par les conséquences du gel ou de toute usure normale ou pour tout acte dit de force majeure. Dans tel cas, il y aura facturation de nos prestations et des pièces fournies. Toute facturation établie selon les conditions générales du service d'entretien est toujours adressée à la personne qui a demandé l'intervention ou/et à la personne chez qui le travail a été effectué sauf accord au préalable et par écrit d'un tiers (par ex. locataire, propriétaire, syndic...) qui accepte explicitement de prendre cette facture à sa charge. Le montant de la facture devra être acquitté au grand comptant au technicien d'usine qui aura effectué la prestation. La mise en application de la garantie exclut tout paiement de dommages et intérêts pour tout préjudice généralement quelconque. Pour tout litige, sont seuls compétents les tribunaux du district du siège social de notre société. Pour garantir le bon fonctionnement des appareils Vaillant sur long terme, et pour ne pas changer la situation autorisée, il faut utiliser lors d'entretiens et dépannages uniquement des pièces détachées de la marque Vaillant.

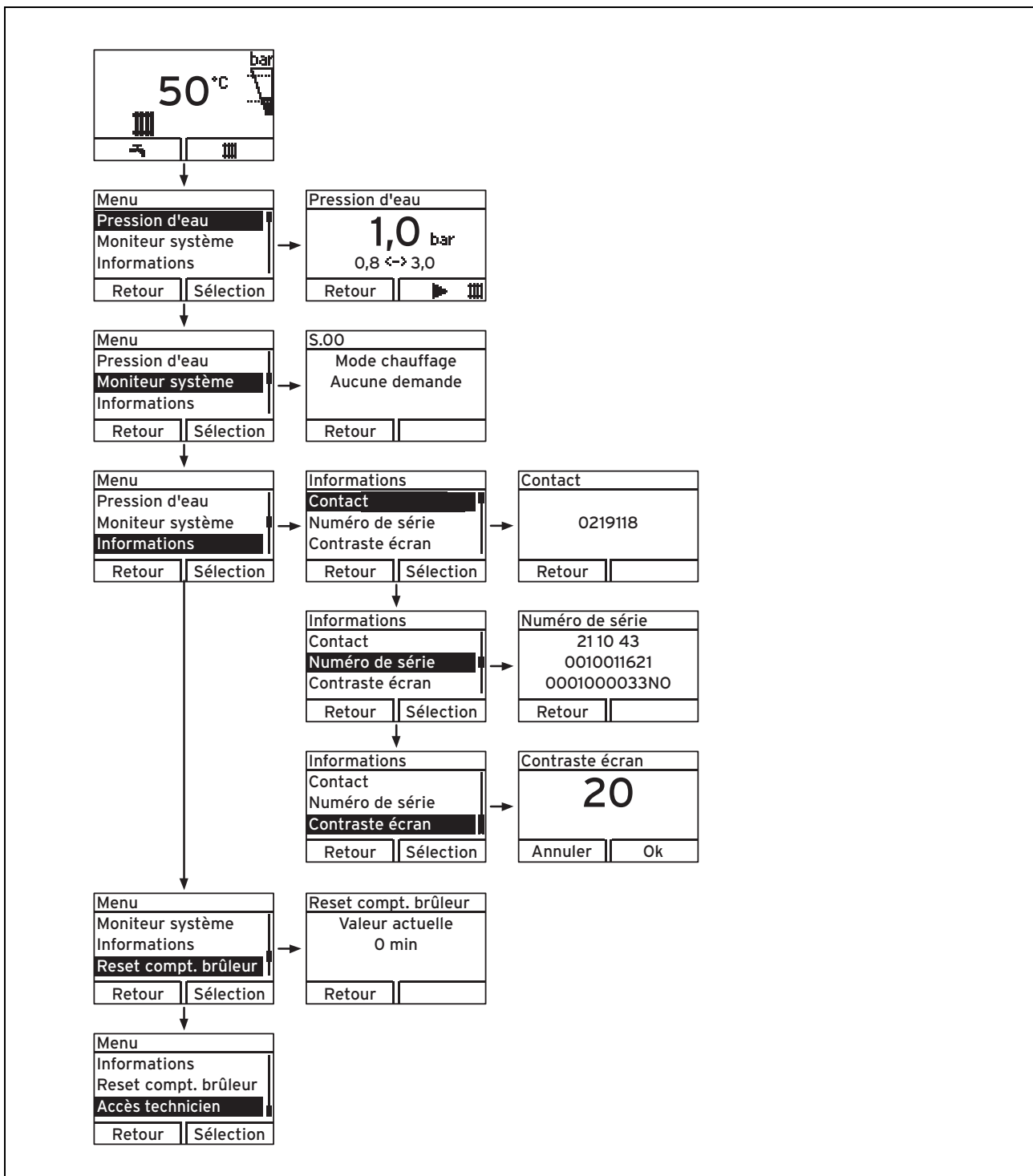
11.2 Service après-vente

N.V. Vaillant S.A.
Golden Hopestraat 15
B-1620 Drogenbos
Belgien, Belgique, België

Service après-vente: 02 334 93 52

Annexe

A Vue d'ensemble de la structure des menus

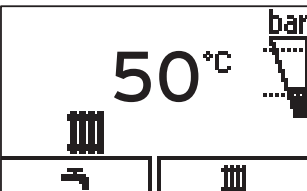
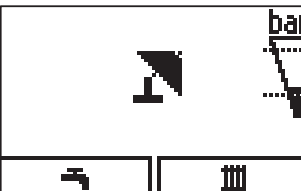





B Identification et résolution des défauts

Problème	Cause possible	Action corrective
Pas d'eau chaude, pas de chauffage ; l'appareil ne se met pas en marche	Robinet d'arrêt du gaz du bâtiment fermé	Ouvrir le robinet d'arrêt du gaz du bâtiment.
	Alimentation électrique de l'habitation coupée	Réactiver l'alimentation électrique de l'habitation.
	Touche Marche/arrêt de l'appareil désactivée	Activer l'appareil en actionnant la touche Marche/arrêt.
	Température de départ du chauffage insuffisante (réglage), chauffage réglé sur « arrêt » et/ou température d'eau chaude sanitaire insuffisante (réglage)	Régler la température de départ du chauffage à la valeur souhaitée et/ou régler la température de l'eau chaude sanitaire à la valeur souhaitée.
	Pression de remplissage de l'installation de chauffage insuffisante	Ajouter de l'eau dans l'installation de chauffage.
	Présence d'air dans l'installation de chauffage	Purger les radiateurs. En cas de problème récurrent : contacter un installateur spécialisé.
	Problème d'allumage	Appuyer sur la touche de réinitialisation. En cas de problème récurrent : contacter un installateur spécialisé.
Mode ECS qui fonctionne normalement, chauffage qui ne se met pas en marche	Pas de demande de chaleur par le biais du régulateur	Contrôler le programme horaire du régulateur et le rectifier si nécessaire. Vérifier la température ambiante et rectifier la température ambiante désirée si nécessaire (« notice d'utilisation du régulateur »).

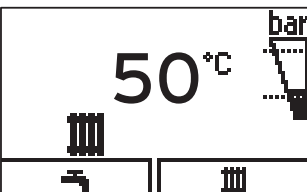
C Notice abrégée




Désactivation du mode chauffage (mode Été)

	Temp. d'eau désirée 50°C Retour	Temp. d'eau désirée Arrêt Annuler	
---	---------------------------------------	---	---

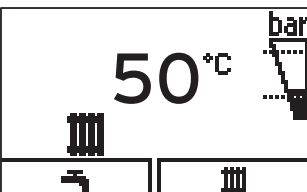
>   >  jusqu'à Arrêt > Utiliser **(Ok)** pour valider




Réglage de la température de chauffage (activation du mode chauffage)

	Temp. d'eau désirée 50°C Retour	Temp. d'eau désirée 48°C Annuler
---	---------------------------------------	--

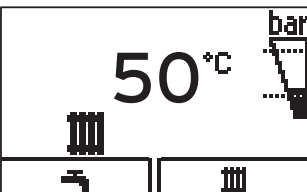
>   >  pour sélectionner la température > Utiliser **(Ok)** pour valider





Réglage de la température d'eau chaude

	Température ECS 45°C Retour	Température ECS 48°C Annuler
--	-----------------------------------	------------------------------------

>   >  pour sélectionner la température > Utiliser **(Ok)** pour valider

Activation/désactivation du mode confort ECS

	Température ECS 45°C Retour	Mode de chauffage Mode réduit Retour	Mode de chauffage Mode confort Annuler
---	-----------------------------------	--	--

>   >  pour mode confort ECS >  pour activation/désactivation > Utiliser **(Ok)** pour valider

Index

A

Affichage de base.....	8
Appareil	
Désactivation	11
Entretien	14
Mise au rebut.....	14
Mise en marche	9
Mise hors service définitive	14
Réinitialisation.....	12

B

Ballon à stratification	
Activation	11

C

Charge du ballon	11
Codes d'état	13
Conduite d'écoulement des condensats	
Contrôle	14
Contact de l'installateur spécialisé	13
Contrat de maintenance	13

D

Dépannage.....	12
Désactivation.....	11
Dispositifs d'arrêt.....	11

E

Entonnoir d'évacuation	
Contrôle	14
Entretien	14

É

Écran	6-7
Affichage de base	8
Symboles affichés.....	7
Éléments de commande.....	6-7
État de l'appareil.....	13

F

Fonction de protection antigel	12
--------------------------------------	----

G

Gel	
Protection de l'installation de chauffage contre le gel ...	12

H

Habillage avant démonté.....	3
------------------------------	---

I

Inspection	3
Installation	3

Installation de chauffage

Affichage de la pression de remplissage	9
Remplissage	10
Vidange.....	12

L

Légionnelles	11
--------------------	----

M

Maintenance.....	3, 13
Manque d'eau.....	9
Marquage CE	5

Menu

Structure	8
Message d'erreur	12
Message de maintenance	12

Mise au rebut

Emballage.....	14
----------------	----

Mise hors service

Définitive	14
Provisoire.....	11
Mode confort ECS	10
Mode de chauffage (appareil combiné)	
Désactivation	11
Mode Été	11
Moniteur système	13

N

Nettoyage	14
Niveau de commande	
Installateur spécialisé	8
Utilisateur.....	8
Numéro de série.....	6, 13

O

Odeur de gaz.....	3
Odeur de gaz d'échappement.....	3

P

Pression de l'installation.....	9
Pression de remplissage	
Affichage numérique.....	13
Pression de remplissage de l'installation de chauffage	
Affichage.....	9
Problème d'allumage.....	12
Production d'eau chaude	
Désactivation	11

R

Référence d'article	6, 13
Réglage de la langue	13
Réglage du contraste de l'écran.....	13
Régulateur.....	10
Réparation.....	3

S

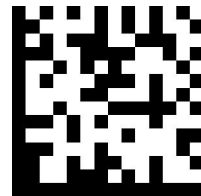
Symboles.....	7
Système DIA	7

T

Température d'eau chaude	
Réglage	10
Risques de brûlures.....	3
Température de départ du chauffage.....	12
Réglage (avec régulateur).....	10
Réglage (sans régulateur).....	10
Temps de coupure du brûleur	13

V

Volet avant	6
-------------------	---



0020144288_01 ■ 15.11.2012

N.V. Vaillant S.A.

Golden Hopestraat 15 ■ B-1620 Drogenbos

Tel. 02 334 93 00 ■ Fax 02 334 93 19

Kundendienst 02 334 93 52 ■ Service après-vente 02 334 93 52

Klantendienst 02 334 93 52

info@vaillant.be ■ www.vaillant.be

© Vaillant GmbH 2012

Toute reproduction totale ou partielle de la présente notice nécessite l'autorisation écrite de la société Vaillant GmbH.

Toutes les désignations de produits contenues dans la présente notice ont été déposées par les sociétés qui en sont propriétaires.

Sous réserve de modifications techniques.